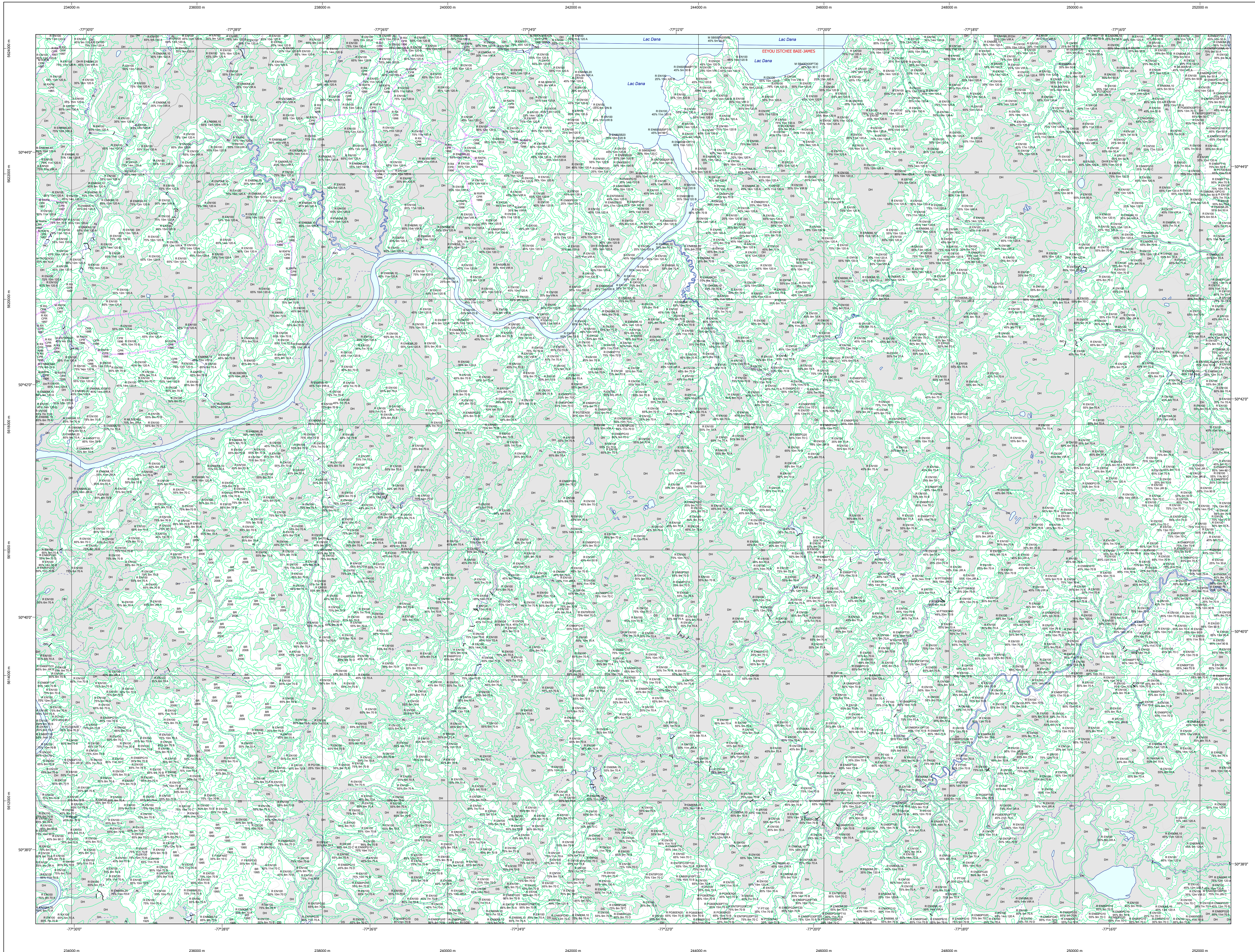


Carte écoforestière

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE



Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non Forestier
F	État de l'état de l'arbre	X	X		
12	Général de couvert forestier (NF)	X	X		
12	Hauteur (mètres)	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
IMP	Improductif	X	X		
IMP	Improductif	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
IMP	Improductif	X	X		
IMP	Improductif	X	X		
IMP	Improductif	X	X		
IMP	Improductif	X	X		

Le dénivelé est estimé par élévation, soit avec des valeurs ± 5%, à l'exception de la valeur 25% (± 20%).

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F 12%	F 12%	IMP	IMP		
12%	12%	CT 2007	IMP		

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES
Les résineux constituent 75% ou plus de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE SANS DOMINANCE
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.

FEUILLEUX
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUSES	CODE FEUILLEUSES	CODE FEUILLEUSES
EB Épicéa blanche	BO Bouleau gris	FO Féline noir
EN Épicéa rouge	BJ Bouleau jaune	FP Féline rouge
EU Épicéa de Norvège	BL Bouleau à papier (blanc)	FR Féline à papier
EV Épicéa de Norvège	CB Chêne blanc	FX Feuilles indetennées
ME Mélèze européen	CC Chêne commun	FZ Feuilles tolérantes à l'ombre
MH Mélèze hybride	CH Chêne à gros fruits	FE Feuilles rebossées intermédiaires
MA Mélèze américain	CA Chêne à petites feuilles	FI Feuilles à grandes feuilles
ML Mélèze laricin	CI Chêneicolore	NC Noyer cendré
MI Mélèze inconstant	CH Chêne à gros fruits	NO Noyer noir
PC Pin rigide (des cônes)	CC Chêne commun	CA Omé / Alamanque
PI Pin rigide (des cônes)	CC Chêne commun	CO Omé / Alamanque
PN Pin rigide (des cônes)	CC Chêne commun	CO Omé / Alamanque
PO Pin rigide (des cônes)	CC Chêne commun	CO Omé / Alamanque
PI Pin naturel	EA Éclaircie argente	OV Olivier de Virginie
PI Pin naturel	EA Éclaircie argente	OV Olivier de Virginie
PI Pin naturel	EA Éclaircie argente	OV Olivier de Virginie
PI Pin naturel	EA Éclaircie argente	OV Olivier de Virginie
PI Pin naturel	EA Éclaircie argente	OV Olivier de Virginie
PI Pin naturel	EA Éclaircie argente	OV Olivier de Virginie
PI Pin naturel	EA Éclaircie argente	OV Olivier de Virginie
PI Pin naturel	EA Éclaircie argente	OV Olivier de Virginie
PI Pin naturel	EA Éclaircie argente	OV Olivier de Virginie
PI Pin naturel	EA Éclaircie argente	OV Olivier de Virginie

CLASSES D'ÂGE

PEUPLIEMENTS ÉQUILIBRÉS	10	30	50	70	90	110	130
PEUPLIEMENTS ÉQUILIBRÉS	(0 à 20)	(21 à 40)	(41 à 60)	(61 à 80)	(81 à 100)	(101 à 120)	(121 et plus)
PEUPLIEMENTS ÉQUILIBRÉS	Jeune inéquivalente (JIN)			Vieux inéquivalente (VIN)			

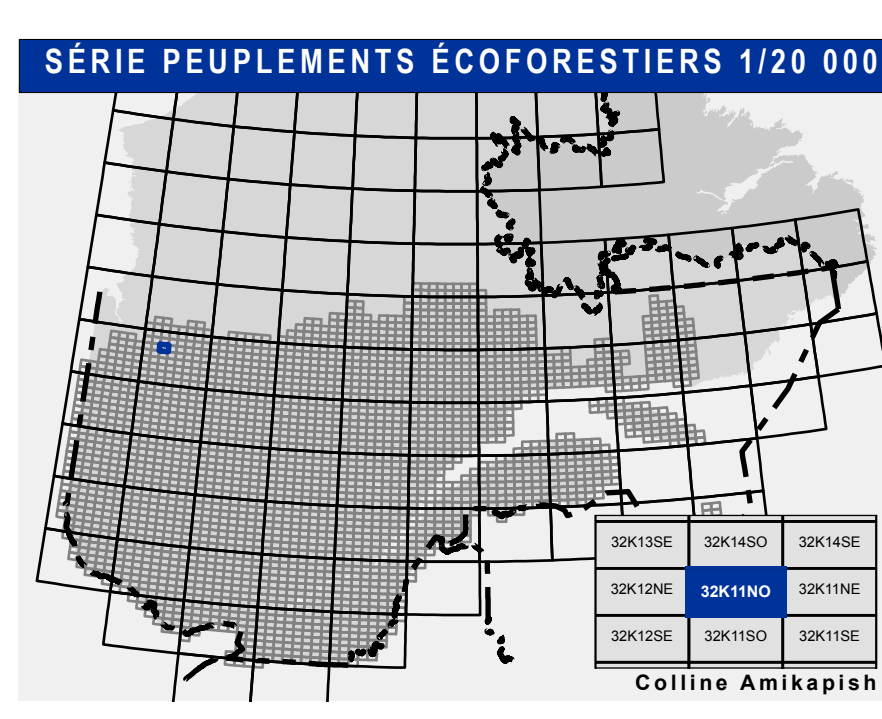
Étage

Étage	Intérieur (INF)	Supérieur (SUP)
Monostage (MO)	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et en couverture > 25%	
Bi-étage (BI)	Couverture > 25%	Couverture > 25%
Multi-étage (MI)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres ou plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes inégaux (JIR) et vieux inégaux (VIR).	

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls total	CA Coupe d'assainissement
CH Chablis total	CB Coupe à diamètre limite
DT Dépoussiérage total	CC Coupe à diamètre limite
ES Epidémie grave	CE Coupe progressive irrégulière
VEP Végétation grave	CF Coupe progressive irrégulière

CODE TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CODE CLASSES DE PENTE
DH Dénivélé ou semi-dénivélé humide	A Nulle
DS Dénivélé ou semi-dénivélé sec	B Faible
AL Aulnaie	C Douce
	D Moyenne
	E Forte
	F Extrême
	S Sommet

CODE NON FORESTIER	CODE NON FORESTIER
A Terrain agricole	GR Gravière
AFP Aire d'épandage ou d'épandage de plus	ND Site inondé, site enroulé
AF Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	LE Loge de transport d'énergie
ANT Mieux forestier perturbé par l'activité humaine	NX Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (non-bois)
CFO Camp forestier	RO Route et autoroute (empresse)



- Voies de communication et ponts**
- Classe 1, HN - Hors norme
 - Classe 2
 - Classe 3
 - Classe 4
 - NC : Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
 - NF : Non forestier (Adresse Québec)
 - Pont forestier
- Hydrographie écoforestière**
- Cours d'eau intermittent
 - Cours d'eau permanent, canal
 - Hydrographie
- Obstacles et infrastructures**
- Bâtiment, site, réservoir
 - Chute, rapide, écoule
 - Centre de ski alpin
 - Hydrobase
 - Mine à ciel ouvert
 - Pyloène
 - Terrain de camping
 - Tour de télécommunication, tour
 - Barrière, barrage de castor
 - Remonte mécanique
 - Ligne de transport d'énergie
- Corbe de niveau**
- Courbe de niveau maîtresse
 - Courbe de niveau intermédiaire
 - Esker
- Morcellement**
- Morcellement foncier
- Frontières**
- Frontière internationale
 - Frontière interprovinciale
 - Frontière Québec - Terre Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

Surface de référence géodésique : Système de référence géodésique

Projection cartographique : Système de coordonnées planes du Québec (SCQP)

Origine des altitudes : CGVD 28 (Niveau moyen des mers)

Équidistance des courbes de niveau : 10 mètres

Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006 : 15° 13' OUEST

Coordonnées géographiques au centre de la feuille en 2006 : 77° 22' 31" O 54° 15' 19" N

Longueur origine (médian centre) : 76° 30' ouest

Latitude d'origine (équateur) : 0°

Coordonnées d'origine : X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre

Facteur d'échelle : 0,999

Sources

Donnée : Assise cartographique (données topographiques)

Organisme : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Date : 14/04/2005

Informations forestières

Numéro inventaire écoforestier : 4e programme

Année de photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale) : 2010

Date de mise à jour provinciale : Juin 2021

Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs

Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

La couche de chemin est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

© Gouvernement du Québec